

Liste Agir Ensemble pour les Adrets de l'Estérel

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans notre précédent courrier, nous vous avons promis de vous informer de notre mieux des différents dossiers pour lesquels nous souhaitons travailler.

Aujourd'hui, nous abordons avec vous le dossier « voirie communale ». Cela demande à faire abstraction de toutes les voies principales telles que la D.237 qui conduit du logis de Paris à l'Argentière ou encore la D.837 qui conduit du Rond Point du Violon à l'Autouroute. Attendues par toutes et tous depuis 20 ans, il nous faut préciser que la mise aux normes de ces deux principales voies d'accès sont le fait du CONSEIL GENERAL DU VAR et de notre intervention auprès du Conseiller Général en charge des voiries pour le Var Est. Il nous faut aussi préciser que le rôle de la municipalité actuelle s'est borné à un service minimum, municipalité qui est intervenue parfois même pour faire réduire la largeur de la chaussée rendant la circulation plus difficile, comme vous pouvez le constater tous les jours.

Ces précisions faites, qu'appelle t-on voirie communale ?

C'est l'ensemble des voies de circulation sauf les chemins et accès à usage privatif.

Ces principales voies sont :

- les chemins d'accès au niveau du Logis de Paris
- les voies d'accès du Hameau de Marras
- l'ancienne départementale, chemin de Maraval, rue du puit, rue Grande, rue du Four, de l'araignée.
- les chemins de la Verrerie, de la Beillesse, des Mendigons , des Cigalons
- les chemins des Gabriels , de Chense , les Trois Vallons, des Bastians
- les chemins de la Colle, du vieux Cimetière
- les chemins de Giéris, de la tuilière
- les chemins de la Colle d'embermond, de la poterie, du couvent
- Le chemin de Cabrol

Vous le savez, ces voies manquent des largeurs et aires de retournement qui sont les conditions essentielles pour notre sécurité.

Face à ces dangers, des travaux très importants doivent être engagés avec un axe prioritaire « Notre sécurité »

Loin de cette réalité, l'équipe en place nous propose quelques travaux coté Ouest avec aires de retournement, des jonctions constituées par des pistes en terre et surtout « Cerise sur le gâteau » la réfection du chemin de la Beillesse permettant de mettre en sécurité la seule partie basse du village, stratégie déroutante lorsque l'on sait que le secteur en question ne subit pas le vent d'Ouest dominant (*Documents DDAF, SDIS*).

Pour l'aménagement du dit chemin, le montant des travaux d'équipement s'élève à lui seul :

- | | | |
|-----------------|---------------|-------------|
| 1. OPE N° 00501 | Janvier 2007 | : 458 000 € |
| 2. OPE N° 00501 | Décembre 2006 | : 213 000 € |
| 3. OPE N° 00501 | Décembre 2007 | : 309 000 € |

Soit un montant global pour ce poste de : **980 000 €**

Nous vous laissons juges de l'opportunité de cet aménagement !!!

Ne vaudrait-il pas mieux en priorité terminer

les travaux sur les voiries situées à l'Ouest et à l'Est de notre village,
voies essentielles à notre sécurité ?

**Si nous sommes élus, nous nous engageons à réaliser
en urgence ces travaux !**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous excusant auprès de celles et ceux qui pour x raisons n'auraient pas reçu notre précédent courrier d'information que nous tenons à disposition à notre permanence. Nous vous remercions pour la considération que vous portez aux intérêts de notre village et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour nous contacter, nous soutenir, réagir :

Email : agiresembleadrets@orange.fr

Tel : 06 82 35 02 96